

OCTOBRE
2022

LA LETTRE du Maire

MISE EN SERVICE DE LA NOUVELLE
UNITÉ DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE



Chères Columériennes, chers Columériens,

J'ai le plaisir de vous informer que la nouvelle Unité de Traitement d'Eau Potable est désormais en service. Il s'agit d'un investissement majeur pour améliorer concrètement le quotidien de chaque Columérien et préparer notre ville à l'avenir, en sécurisant la production d'eau pour plusieurs décennies. La préservation de la ressource en eau est en effet un enjeu majeur de la politique de développement durable dans le monde entier.

Sa mise en service concrétise plus de 10 ans d'études et de travail. Elle s'intègre par ailleurs dans un programme global de travaux sur nos puits de captage, notre source naturelle et nos réseaux. Des travaux pour la plupart invisibles et pourtant si importants pour notre qualité de vie et notre environnement, comme nous l'avons fait en construisant une nouvelle station d'épuration en 2011 et en continuant d'étendre le réseau de géothermie.

Je veux remercier toutes celles et ceux qui ont permis la réussite de ce projet : l'agence de l'eau et le département qui ont participé au financement, les élus et les agents de la Ville, la communauté d'agglomération qui exerce la compétence depuis 2020, l'Agence Régionale de Santé et les entreprises qui sont intervenues sur le chantier.

Cette lettre vous présente le fonctionnement de ce nouvel équipement et la façon dont il va améliorer la qualité de l'eau que nous consommons à Coulommiers.

Bonne lecture,

Laurence PICARD
Maire de Coulommiers



POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE L'EAU

La construction de cette nouvelle Unité de Traitement d'Eau Potable (UTEPE) était indispensable pour répondre à plusieurs objectifs :

- ▶ Remplacer l'unité ouverte en 1980, qui arrivait en fin de vie
- ▶ Assurer une production suffisante pour les habitants de Coulommiers, Boissy-le-Châtel et Chauffry
- ▶ Distribuer une eau conforme aux exigences de qualité en vigueur, contrôlée par l'Agence Régionale de Santé.

La restriction d'usage pour les enfants de moins de 12 ans est ainsi levée car le taux de fluor est en-dessous de la limite autorisée, fixée à 1.5 mg/l. Ce résultat est

également le fruit des travaux réalisés sur la source naturelle, qui ont permis de faire baisser le taux de fluor depuis plusieurs mois déjà. Vous pouvez retrouver les résultats des analyses effectuées sur le site Internet de la Ville (rubrique environnement et urbanisme/eau).

Ce nouvel équipement permet également de réduire les phénomènes de turbidité (eau colorée) et de diminuer le taux de calcaire. L'UTEPE permet en effet une baisse de la dureté de l'eau de 34 %. Si votre maison est équipée d'un dispositif de traitement spécifique de l'eau, vous pouvez contacter Suez Eau France pour savoir si un réglage est nécessaire : 0977 408 408.



Philippe FOURMY, Vice-Président de Coulommiers Pays de Brie Agglomération en charge de l'assainissement, de l'eau potable et des eaux pluviales

Agir pour réduire les fuites d'eau sur les réseaux

« La communauté d'agglomération, en concertation avec les communes, met en œuvre un programme pluriannuel de travaux pour améliorer le rendement des réseaux d'eau potable. Concrètement, il s'agit de réduire les fuites sur des milliers de kilomètres de canalisations. A Coulommiers, nous sommes ainsi parvenus à atteindre un taux de rendement de 80%. Nous continuerons de travailler en ce sens à l'échelle intercommunale pour préserver cette ressource essentielle. »



UNITÉ DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE

1,35 million de mètres cubes d'eau potable par an



Coût du projet :
10 985 639 € HT
Co-maîtrise d'ouvrage :
Coulommiers Pays de Brie Agglomération et Ville de Coulommiers
Subventions :
Département de Seine-et-Marne : 30 %
Agence de l'eau : 30 %

Comment ça marche ?

La nouvelle unité est dotée d'une technologie avancée et permet de traiter un débit d'eau trois fois supérieur à l'unité actuelle. Plusieurs années d'études ont été nécessaires pour déterminer les procédés à mettre en œuvre pour traiter les paramètres à améliorer. Elle traitera ainsi différemment l'eau provenant de la source naturelle et celle provenant des forages car elles n'ont pas la même composition physico-chimique.

🔗 **La Source de la Roche :** traitement sur filtres à charbon actif en grain, puis affinage sur filtres à sable, qui permet d'éliminer les résiduels de turbidité.

🔗 **Forages (en mélange) :** traitement par voie physico-chimique (à la chaux), avec coagulation floculation décantation, puis affinage sur filtres à sable. La dureté (eau calcaire) est réduite par ce traitement. La coagulation à la chaux est un traitement nécessaire pour abattre les fluorures et ce même traitement permettra d'éliminer les métaux (fer, manganèse, strontium, arsenic). L'affinage sur filtres à sable permet également d'éliminer les résiduels de turbidité.



Pascal FOURNIER
Adjoint au Maire délégué à l'environnement et aux finances

« Un défi technique à la hauteur des enjeux environnementaux. »

« Bien de première nécessité, l'eau est une richesse naturelle qu'il nous faut préserver. Répondre à cet enjeu a été un véritable défi pour notre commune. Cette nouvelle unité vient récompenser ces efforts et représente un investissement essentiel pour notre avenir et celui de nos enfants. »



Un vaste programme de travaux pour préserver notre ressource d'eau potable

Depuis plus de 10 ans, la Ville de Coulommiers engage d'importants travaux afin d'améliorer la qualité de son eau potable. Compétente depuis 2020, la communauté d'agglomération poursuit ce programme.

Les travaux déjà réalisés :

- 🔗 La réhabilitation de 3 puits de captage et la création de 2 nouveaux puits entre 2017 et 2019.
- 🔗 La sécurisation des puits de captage, pour les protéger des inondations.
- 🔗 Le renouvellement de réseaux de distribution : rue Malakoff, rue du Marché, rue Patras, rue Jean Bobé, Avenue Jehan de Brie, rue du Pré Meunier, Avenue des Lorinettes, rue Abel Prouharam, rue du Theil, rue de la Thibaude, rue Edouard Branly.
- 🔗 La réhabilitation de l'aqueduc de la Roche qui transporte l'eau de la source naturelle jusqu'à l'unité de traitement.

Les travaux à venir :

- 🔗 La réhabilitation de la Source de la Roche, située sur la commune d'Aulnoy, est toujours en cours.
- 🔗 La réfection des réseaux du boulevard Lorimy en 2023 et des avenues de Lattre de Tassigny et de Strasbourg en 2023.
- 🔗 La réalisation d'une interconnexion pour alimenter Boissy-le-Châtel et Chauffry fin 2022.
- 🔗 La rénovation des châteaux d'eau sur les 3 communes en 2024.

Vers un prix de l'eau commun pour toutes les communes

Conformément à la loi, la communauté d'agglomération a engagé un travail afin que le prix de l'eau (eau potable et assainissement) soit identique sur l'ensemble de son territoire (à l'exception des communes qui font partie d'un syndicat). Cette convergence sera progressive et intégrera le programme pluriannuel d'investissement mis en œuvre pour préserver la ressource en eau potable et améliorer le traitement des eaux rejetées dans la nature. Le prix de l'eau à Coulommiers est aujourd'hui de 4.63 €/m³ TTC. Il est en moyenne de 4.98 €/m³ TTC dans le Département.